



Nieuil 87

Mairie de Nieuil

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	12
Représentés :	15
Exprimés :	15
OUI :	15
NON :	0
Abst :	0

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2024/38

24 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 19 septembre deux mil vingt-quatre.

Présents : Tricard Béatrice, Laurent Bila, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie (arrivée à 19h05), Calomine Benoit, Crespy Benjamin, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal (arrivée à 19h06), Sage Pascale.

Absents excusés : Détienné Aurélien donne procuration à Béatrice Tricard, Gaspard Céline donne procuration à Nathalie Bruyère, Reaully Paola donne procuration à Laurent Bila.

Absents : Crouzit Sébastien, Chauchet Emilie, Gouzon Jérôme, Lucette Pinardon-Thévet.

Secrétaire de séance : Danièle Mahaut

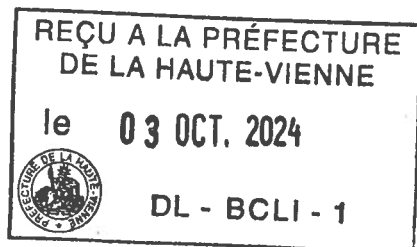
Objet : Subvention exceptionnelle marché - Association La Gargouille

L'association La Gargouille organise tous les jeudis en fin d'après-midi un marché de producteurs locaux sur l'esplanade du château.

A ce titre, les responsables sollicitent une subvention de fonctionnement.

Madame la Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € (cent euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de Madame la Maire et décide de verser à l'Association La Gargouille une subvention d'un montant de 100 € (cent euros).



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieuil le 24 septembre 2024

Le secrétaire de séance,
Danièle Mahaut.

Danièle Mahaut



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.